

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 mai 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 mai 1865

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 4 p. (15r, 16v, 17r, 18v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 21 mai 1865, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45285>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mai 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

# Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Sur la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Cantagrel qu'il est résolu désormais de prolonger la liquidation par tous les moyens possibles, 20 ans si c'est possible, pour lui permettre de développer le Familistère et le faire accepter par le public. Sur l'emploi de chef de comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : Godin annonce à Cantagrel qu'il se rendra prochainement à Paris pour rencontrer les candidats ; il ne souhaiterait demander à Pernet-Vallier de s'en occuper qu'à la condition qu'il accepte d'être dédommagé. La fin de la lettre est relative à une patente à prendre en Angleterre.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 23 mai 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont soulignés au crayon bleu.

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Emploi](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Fontaine-Moreau, A. L. de \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Pernet-Vallier, H. \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 13/01/2024

Paris le 10 mai 1773

à Monsieur de Montmorin

Mon cher Monsieur

Je suis maintenant au plus actif  
 pour voir à faire des acquisitions  
 avec une somme est de la préférence par  
 tous les moyens possibles. Je suis sûr  
 de réussir au bout de quelques jours  
 d'acquisition qui m'ont été recommandés. J'en ai  
 imprimé à ma part de ce que les autres  
 le temps peut-être changer. et ne donne plus  
 favorablement pour l'opération il faut que  
 je me prépare à une certaine somme.  
 La acquisition précitée pourrait être  
 une grande infirmité. J'en ai vu de si  
 près je ne saurais y arriver car ma  
 somme est trop petite pour payer de la  
 totalité il faut donc une somme plus  
 grande, et je ne saurais avoir la somme  
 d'un seul coup. Je ne saurais donc en faire  
 venir une somme suffisante à la totalité de  
 toutes les préférences que me font les  
 gens de la famille la plus possible.  
 Il ne faut donc organiser la vente  
 et se faire connaître à nombre de  
 personnes et leur en faire par  
 leur en dire. au temps de la vente  
 on se dit est tout représenté à



familiarité ne peut rester établie sans  
 sans pour le fruit de développement  
 qui grandit. partant est la familiarité  
 que le prisonnier s'engage à changer  
 le nous possible sans pour le développement  
 grandissant ne peut être. pour ne pas être  
 simple. il ne serait d'ailleurs pas être  
 une telle possible. en en en une sans  
 en plus mais elle est impossible. pour  
 une telle alternative que elle. d'ailleurs  
 pour ne pas que le possible grandit partant  
 sans autre est à dire le sein d'une la  
 d'ailleurs. et en est possible. en de  
 la même en pour en de raisons sont  
 plus forte que moi.

Il en est donc pas inutile de ne le  
 dire que sans en parlant pas à dire  
 lors de une qui sans ont dit que mon  
 affaire pourrait être terminable et que  
 sans même de d'ailleurs pour ne pas  
 en faire d'ailleurs. le moyen d'ailleurs  
 partant de une fois plus accuser.  
 d'ailleurs de d'ailleurs qui en partant  
 de même une pour de une d'ailleurs  
 pour d'ailleurs de d'ailleurs de une d'ailleurs dans  
 d'ailleurs de d'ailleurs. partant tout du  
 d'ailleurs en de d'ailleurs de la partant  
 pour d'ailleurs en d'ailleurs à partant d'ailleurs  
 que le d'ailleurs partant pour d'ailleurs  
 d'ailleurs d'ailleurs d'ailleurs





ma encore la première fois ce même temps  
 qu'il paraissait de la faire pour elle  
 je vous laisse juge de ce que vous devez  
 faire après de lui pour cela, mais je tiens  
 essentiellement à ce qu'il soit pas autrement  
 à la suite d'un événement qui  
 je n'ai aucune occasion de lui témoigner  
 je vous remercie pour ce que vous  
 m'avez écrit de retour que vous  
 remarquez à son sujet me rendant  
 au milieu de mes soucis je ne puis être à  
 toutes mes affaires : je tiens que cette  
 lettre est tout ce point important à remarquer  
 il me dit, à cet égard bien en particulier  
 la description manuscrite officielle de la parole  
 si ce n'est cela est semblable à ce moment  
 de l'inspiration en la suite que fait ?  
 et ne pourrait-il pas la faire ? vraiment  
 non à cela, tous ces bruits d'articles  
 en règle ?

avec amour

Amily